

POLITIQUE Quatre questions à Dominique Potier

Le député de Meurthe-et-Moselle a accompagné Laurent Fabius et Annick Girardin à la conférence mondiale sur le développement à Addis-Abeba. Ensuite, il prendra quelques jours de repos en famille.

Regard vif, le crâne lisse, mince, élégant, toujours en mouvement, Dominique Potier est un élu de choc. Pas le genre à pantoufler, à somnoler durant les questions d'actualité. Il aime débattre mais ne craint pas non plus de mettre les mains dans le cambouis. C'est une bête de travail qui aimerait avancer au bulldozer mais qui doit se plier aux règles et aux contraintes de la vie parlementaire. Fin connaisseur du monde agricole dont il est issu, introduit partout – il a des réseaux dans tous les milieux –, le député a le cerveau connecté sur l'intérêt général. Homme de défi, il veut surtout se sentir utile.

Avant de partir pour Addis-Abeba où il ne défendra pas la France cocoricante juchée sur ses certitudes mais plaidera au contraire pour la mise en œuvre de coopérations destinées à réduire la misère et, par voie de fait, les migrations, il a poursuivi la tournée des communes de sa circonscription. «*Je passe une heure dans chaque mairie. Je rencontre les élus, les habitants. Je les écoute, je dialogue avec eux sur la politique, la dignité humaine. On essaie de déchiffrer le monde.*»

En début de semaine, Dominique Potier s'est envolé pour Addis-Abeba où il accompagne Laurent Fabius et



Annick Girardin à la conférence mondiale sur le développement. «C'est important pour moi. Je porte le combat contre l'exploitation des hommes par les multinationales dans certains pays. Je me bats pour l'aide française aux plus pauvres, pour une mondialisation plus juste et plus équitable, pour réduire la misère, réguler les migrations, maîtriser les ressources, commercer plus justement.»

De retour d'Ethiopie, il s'accorde-

ra une quinzaine de jours de repos avant de reprendre sa visite des communes.

Vous prenez des vacances ?

«Je vais passer quelques jours à la ferme puis nous partirons deux semaines en Bretagne. J'en profite pour recharger les batteries. Je consacre du temps aux enfants, je lis, je cours.»

Votre livre de l'été ?

«Je vais lire l'encyclique du pape

François. Je pense que c'est le logiciel politique du futur. Je relis aussi Jim Harrison et Kundera.»

Vous suivez le Tour de France ?

«De loin sans plus.»

Votre analyse de la crise grecque ?

«J'ai trouvé le discours de Manuel Valls excellent. Il y a deux propos qui m'ont intéressé. Ceux sur les fondements de la civilisation et

ceux où il se situe dans la grande famille des Européens avec l'hommage rendu à Valéry Giscard d'Estaing. J'ai aimé aussi la déclaration de Cohn-Bendit lorsqu'il a dit qu'il y avait quelque chose de démagogique dans le référendum. Il faut faire une distinction entre remise à niveau et relance de l'économie, aide à l'investissement et mesures à prendre pour redresser la Grèce. C'est la seule voie à emprunter pour qu'elle reste dans l'Europe.» +

Pierre Taribo

Dominique Potier prend position pour un pôle métropolitain

Après avoir participé à une réunion de la commission rurale des maires de Meurthe-et-Moselle aux côtés de Jacques Lamblin et Jean-François Husson, Dominique Potier tire le bilan de la décentralisation qu'il expose dans un courrier adressé aux maires. «*A côté des réussites incontestables, il faut oser parler des échecs structurellement inhérents à celle-ci : subsistances de périphéries urbaines et rurales pour lesquelles les inégalités territoriales et sociales s'additionnent, gaspillage de temps et d'argent public lié à la complexité et à la compétition stérile entre territoires et institutions. Nous devons constater sans tabou les échecs, par le haut, de la planification stratégique et, par le bas, de la démocratie participative.*»

Alors que la loi NOTRe est en seconde lecture à l'Assemblée nationale, Dominique Potier fait part de son analyse. «*Les réformes initiées au cours de ce mandat comme dans le*

précédent manquent de vision partagée, d'architecture d'ensemble. Des choix radicaux s'imposaient à l'heure où notre pays doit faire face à une transition économique et écologique vitale. Le choix a été fait des métropoles, des grandes régions et du maintien des départements recentrés sur l'action sociale. C'est dans ce nouveau cadre que doit désormais évoluer le "bloc territorial" constitué des communes et des communautés. A nous de faire en sorte que la carte future apporte plus de clarté pour les citoyens et plus d'agilité dans l'action publique.»

Quelles solutions ? «*L'adéquation doit être progressivement recherchée entre le périmètre communautaire et le bassin de vie. Elle doit se traduire dans la vie quotidienne de nos concitoyens par des accès facilités aux centres de décisions, aux milieux de travail, aux services publics et privés. Ces nouveaux périmètres doivent aller de pair avec une authentique subsidiarité. Tout*

doit être mis en œuvre pour favoriser le lien social et démocratique dans des projets de proximité. J'ai déposé un amendement en ce sens. Je défends également l'idée selon laquelle les conseils de développement, en d'autres termes la société civile, soient en charge du pilotage des indicateurs de développement humain sur le territoire.»

Le député explique que plusieurs transitions doivent permettre l'émergence progressive de ce nouveau paysage local :

«*Le seuil de 20 000 habitants doit être assorti des conditions de dérogation liées à la taille, à la densité, aux délais de mise en œuvre. Le transfert de compétences "eau et assainissement" s'inscrivent dans une trajectoire naturelle pour des raisons d'équité, de sécurité et de simplicité. Pour autant, nous ne devons pas sous-estimer les risques importants de privatisation des régies publiques si ce processus était engagé dans la précipitation. C'est le*

sens de l'amendement que je défendrai pour demander une mise en œuvre en 2025 seulement. L'élection au suffrage universel des conseillers communautaires sera un progrès démocratique au vu de missions portées par le bloc territorial. Mais la priorité aujourd'hui c'est le renforcement du lien entre les communes et leur regroupement. La réforme du mode de scrutin, de tout ou partie des délégués communautaires, n'est donc pas une urgence. Elle doit être envisagée à moyen terme et, pourquoi pas, de façon concomitante à l'effacement de l'échelon départemental.»

Le député suggère ensuite : «*Les communautés actuelles et futures peuvent faire du Sud de la Meurthe-et-Moselle le laboratoire d'un pacte renouvelé entre le rural et l'urbain. Le Scot-Sud 54 adopté à l'unanimité en 2013 est le cadre dans lequel est née l'idée d'une multipôle Sud Lorraine. Cet espace commun peut notamment se construire autour des*

politiques publiques suivantes : la mobilité, l'innovation par le lien entre entreprises et universités, des schémas assurant la continuité et la complémentarité des services et des équipements entre le Grand Nancy, le péri-urbain, les villes et le milieu rural et la mise en valeur de notre capital nature (massif de Haye, boucles de la Moselle...)

Face à ce formidable défi, deux écueils sont devant nous : le statu quo ou la création d'une métropole fracturant durablement le sud de la Meurthe-et-Moselle. A mon sens, la solution la plus réaliste et la plus prometteuse est la constitution d'un syndicat mixte "pôle métropolitain" à l'échelle du Scot. Cet outil juridique souple est le mieux adapté au respect de notre unité dans la diversité. La modernité dans l'aménagement du territoire, ce n'est pas le centre contre la périphérie mais la multipolarité. La modernité, ce n'est ni l'urbain ni le rural mais l'équilibre entre ces deux espaces.» +